



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

LIVRET D'ACCUEIL

du nouveau boursier
et de la nouvelle boursière
France Excellence-Major

BOURSES



Édition 2026



L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER

UN
RÉSEAU
SCOLAIRE
UNIQUE
AU MONDE

RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

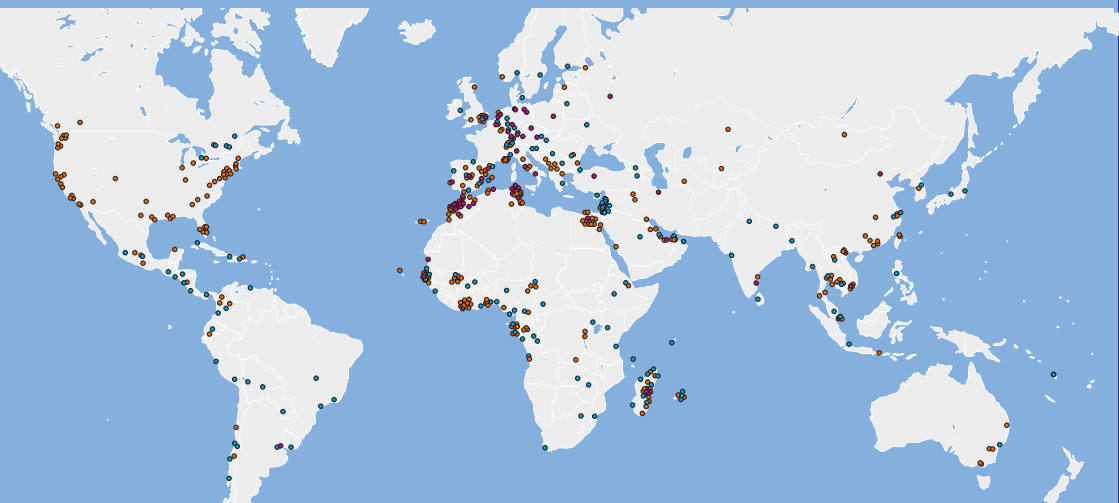
138 pays 612 établissements + de 400 000 élèves

Les établissements

● En gestion directe

● Conventionnés

● Partenaires



FÉLICITATIONS

Cher boursier, Chère boursière,

Je félicite chacune et chacun d'entre vous pour votre brillant parcours scolaire, qui vous a permis d'être sélectionné dans le prestigieux programme des bourses France Excellence-Major. Grâce à ce dispositif cofinancé par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et l'AEFE, vous êtes soutenus dans la réalisation de votre projet d'études supérieures en France avec une bourse pour les cinq années à venir. Vous bénéficierez d'accompagnement personnalisé de la part des équipes de l'AEFE et de Campus France, mandaté pour la gestion du programme.

Votre scolarité dans l'un des 612 établissements d'enseignement français à l'étranger a confirmé votre envie de France pour effectuer vos études supérieures. Vous rejoignez ainsi des établissements de renommée internationale implantés dans des villes étudiantes attrayantes et dynamiques. Soyez les bienvenus !

C'est aussi un projet de vie audacieux car vous avez décidé de partir loin de votre famille et de votre pays pour commencer une nouvelle aventure. C'est enfin, et surtout, l'affirmation renouvelée de votre confiance dans le système éducatif français et dans son offre d'excellence. Je vous en remercie.

Depuis la rentrée 2023, le programme France Excellence-Major a renforcé son soutien financier en revalorisant les allocations des taux 1 et 2 de 26 %. Pour assurer une couverture santé optimale lors de votre séjour en France, le programme prend également désormais directement en charge votre affiliation à une complémentaire santé et ce, quel que soit votre taux de bourse.

Ce livret d'accueil que vous vous apprêtez à feuilletter vous fournira toutes les informations nécessaires à la bonne préparation de votre arrivée et à faciliter votre installation en France. Je vous invite donc à le lire attentivement et à le conserver avec vous à votre arrivée. Vous y trouverez en effet des informations utiles sur les démarches administratives à réaliser ainsi que de nombreux conseils dans la gestion de votre dossier de bourse.

À votre arrivée en France, vous serez convié.e à une réunion d'accueil où vous aurez l'occasion de rencontrer les autres boursiers et boursières de votre promotion ainsi que votre parrain ou votre marraine. Ces dispositifs vous permettront de tisser des liens entre anciens de l'AEFE et d'obtenir de précieux conseils de la part des boursiers et boursières plus avancés dans le programme.

Vous pouvez compter sur l'équipe du bureau parcours des élèves et orientation de l'AEFE pour vous aider dans votre installation et vous guider tout au long de votre parcours.

Je vous souhaite une très bonne arrivée en France et la meilleure réussite possible dans vos études supérieures.

À très bientôt,

Claudia Scherer-Effosse
Directrice générale de l'AEFE





Important !

**L'AEFE A CONFIE
LA GESTION
ADMINISTRATIVE
ET FINANCIERE
DE VOTRE DOSSIER
A CAMPUS FRANCE**

Campus France est l'agence nationale chargée de la promotion de l'enseignement supérieur, de l'accueil et de la gestion de la mobilité internationale des étudiants, des chercheurs, des experts et des invités.

Ce livret rassemble tous les renseignements complémentaires qui vous permettront de préparer dans les meilleures conditions votre venue en France. Vous pouvez également trouver des informations pratiques :

- sur le site de [l'AEFE](#)
- sur le site de [Campus France](#)

Vous trouverez à la fin de ce document des précisions concernant les compétences respectives de l'AEFE et de Campus France dans la gestion du programme des bourses France Excellence-Major.



Nous attirons votre attention sur le fait que cette bourse est accordée pour une durée de cinq ans maximum et qu'elle prend effet à compter de la date de votre arrivée en France, au plus tôt le 1^{er} septembre 2026.





SOMMAIRE

GUIDE DES FORMALITÉS À ACCOMPLIR AVANT VOTRE DÉPART

Documents à adresser pour valider votre bourse	8
Démarches administratives pour arriver en France	9
Comment vous rendre en France	10
Comment vous loger en France	11
Couverture sociale	13

VOS PREMIERS PAS EN FRANCE

Votre arrivée à l'aéroport	14
S'installer en France	16
Réunion d'accueil et parrainage	21
Engagement du boursier France excellence-major	22

FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME DES BOURSES FRANCE EXCELLENCE-MAJOR

Les réseaux des boursiers	24
Vos contacts, qui fait quoi ?	25

GUIDE DES FORMALITÉS À ACCOMPLIR AVANT VOTRE DÉPART

DOCUMENTS À ADRESSER POUR VALIDER VOTRE BOURSE

Pour valider votre bourse, vous devez impérativement déposer les documents suivants sur l'application **Cascade** :

- Le relevé de notes du baccalauréat portant indication de la mention obtenue.
- La lettre d'acceptation dans un établissement d'enseignement supérieur français.

Vous veillerez également à remplir l'intégralité des informations demandées dans le formulaire disponible sur Cascade dans le menu « mon profil ». Il permettra à l'AEFE de disposer de toutes les informations utiles pour préparer votre arrivée en France.



ATTENTION !

En cas de non-transmission de ces documents, vous serez considéré comme démissionnaire de la bourse France Excellence-Major !

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES POUR VOUS RENDRE EN FRANCE

- Si vous n'avez pas la nationalité d'un des pays membres de l'Union européenne (UE), de l'Association européenne de libre échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse), d'Andorre, de Monaco, de Saint-Marin ou du Vatican, vous devez obtenir un visa pour venir étudier en France. Cette formalité doit s'accomplir avant votre arrivée.
- Si vous êtes titulaire d'un visa long séjour valant titre de séjour (VLS-TS), vous devrez le faire valider dans les trois mois suivant votre arrivée en vous connectant sur l'Administration numérique pour les étrangers en France ([ANEF](#)).
- Si vous résidez dans l'un des 46 pays relevant de la procédure « Études en France », vous devez obligatoirement effectuer votre demande au préalable via la plateforme « Études en France ».
- Si vous êtes mineur lors de votre demande de visa d'études supérieures en France, les autorités consulaires françaises de votre pays vous délivreront un visa de long séjour pour mineur scolarisé. Lors de vos 18 ans, vous devrez faire une demande de titre de séjour dans les deux mois suivant votre anniversaire de naissance auprès de la préfecture de votre localité. Cette démarche est obligatoire.

Rendez-vous sur le site de [France Visas](#) pour savoir quel visa demander en fonction de votre situation.



ATTENTION !

Un étudiant ou une étudiante voyageant avec un visa touristique ne peut pas obtenir une carte de séjour une fois en France. Il est donc impératif d'obtenir un visa de long séjour étudiant avant le départ.



VALIDATION DU TITRE DE SÉJOUR

Si vous êtes arrivé en France avec un **visa nécessitant une validation, validez-le dans les tous premiers jours qui suivent votre arrivée.** Cela vous permettra ensuite de vous affilier à la Sécurité sociale et de voyager pendant votre séjour.

Cette démarche s'effectue sur le [site de la direction générale des Étrangers en France](#).

Pour valider votre VLS-TS, vous avez besoin :

- d'une adresse mail valide ;
- des informations figurant sur votre visa ;
- de votre date d'arrivée en France ;
- de votre adresse de résidence en France ;
- de votre carte de paiement pour payer en ligne la taxe de délivrance d'un titre de séjour.

COMMENT VOUS RENDRE EN FRANCE

Si vous bénéficiez d'une bourse de taux 1 ou 2, vos frais de voyage vers la France sont remboursés. Le montant est calculé selon un barème établi en fonction de votre pays de provenance.

À votre arrivée, Campus France vous remboursera sur présentation des justificatifs suivants :

- billet d'avion ou de train aller simple depuis votre pays de provenance : remboursement complet selon la grille ;
- billets aller-retour depuis votre pays de provenance : remboursement pour moitié ;
- billet de train pour rejoindre votre ville d'études : remboursement jusqu'à 80 EUR maximum.



ATTENTION !

Le délai d'obtention du visa doit être pris en compte lors de la réservation.

L'idéal est d'arriver en semaine après le 15 août. Dans tous les cas, évitez d'arriver en fin de semaine si vous n'avez pas de logement réservé à votre arrivée. Si ce n'est pas le cas, prévoir un hébergement temporaire en conséquence.

COMMENT VOUS LOGER EN FRANCE

> Vous disposez déjà d'un hébergement (internat, famille...)

Vous devez en informer l'AEFE dans l'espace commentaire prévu à cet effet dans le formulaire sur Cascade.

> Vous êtes à la recherche d'un hébergement en résidence universitaire

Indiquez-le impérativement dans le formulaire sur Cascade. L'AEFE transmettra ensuite cette demande à Campus France, qui se chargera de vous réserver une chambre en résidence universitaire.

Vous trouverez à la page suivante plus d'informations sur ce type d'hébergement.

> Vous avez besoin d'un logement temporaire

Une demande de logement temporaire peut être adressée à l'AEFE, avant votre arrivée en France. Seules les demandes justifiées pourront être prises en charge, dans la limite de trois nuitées maximum.

ATTENTION !

N'effectuez pas vous-même de démarches auprès du Crous de votre futur lieu d'études, cela pourrait entraîner des difficultés dans la gestion de votre dossier. Campus France se charge de faire une réservation de logement auprès du Crous.

Si vous avez déposé une demande de logement Crous avant votre sélection dans le programme, merci de l'indiquer à l'AEFE.



RAPPEL

La recherche d'un logement privé dans les grandes villes, surtout à Paris et en Île-de-France, est devenue très difficile. Les revenus mensuels déclarés exigés doivent atteindre en général 3 fois le prix du loyer.

Pour la location d'un logement dans le secteur privé, un garant est souvent demandé aux étudiants ainsi qu'un dépôt de garantie, qui peut être équivalent à 1 ou 2 mois de loyer. Afin de faciliter leur accès au logement dans le cadre de leurs études en France, les étudiants ou futurs étudiants issus des lycées du réseau AEFE peuvent désormais s'adresser à une centrale de logement en ligne et bénéficier, sous certaines conditions, d'une **caution locative de l'État français** (dispositif CLÉ).

Pour plus d'informations, consulter : lokaviz.fr

VIVRE EN RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE

Gérées par le Crous, ces résidences regroupent de nombreux étudiants dans des chambres ou petits appartements.

Le Crous propose différents types de logements ; de 9m² à 30m² seul ou en colocation qui rassemblent les commodités nécessaires telles qu'un lit, un bureau, un point d'eau. Les chambres de 9m² bénéficient généralement de salle de bain et de cuisine commune. Merci de bien vous renseigner sur ces logements avant de faire la demande dans le formulaire disponible sur Cascade dans le menu « mon profil » (voir p. 8). Vous trouverez des informations [sur le site étudiant.gouv.fr](#), ainsi que sur [le site du Crous](#) où vous pourrez visualiser les résidences dans votre ville d'études.



RAPPEL

Quelque soit le type de logement que vous choisissez (secteur privé, résidence universitaire etc.), vous devrez souscrire à une assurance habitation, qui sera demandée par le propriétaire du logement.

Vous pouvez trouver les offres des résidences étudiantes privées en consultant les sites des organismes suivants :

- [PARME](#)
- [UXCO](#)
- [Les Estudines](#)
- [NEXITY STUdés](#)
- [FAC-Habitat](#)
- [Nomad Campus](#)
- [Néoresid](#)
- [Kley](#)
- [Student Factory...](#)

Quelques types de logements pour étudiants :

- En foyers étudiants : www.reussirmavie.net
- En studios meublés : www.studelites.com
- En colocation :
www.appartager.com/
<https://www.lacartedescolocs.fr/>



COUVERTURE SOCIALE

IMPORTANT !

L'affiliation à la Sécurité sociale est obligatoire et gratuite pour tout étudiant inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur en France.

Les délais de traitement des dossiers étant relativement longs, nous vous conseillons fortement de formuler votre demande en amont de votre arrivée en France sur le site de la [Sécurité sociale](#).

SÉCURITÉ SOCIALE ET MUTUELLE ÉTUDIANTE

Conservez le numéro de Sécurité sociale provisoire qui vous a été attribué automatiquement par le site et téléchargez votre attestation provisoire d'affiliation à la Sécurité sociale. Une fois votre inscription validée, vous pourrez télécharger votre attestation définitive. Cette attestation de droits doit impérativement être adressée à Campus France dans les deux mois suivant l'arrivée en France.



ÉTUDIANTS D'UN PAYS DE L'UE

Si vous disposez d'une carte européenne d'assurance maladie vous devez uniquement transmettre la copie à Campus France. Vous continuez d'avoir accès aux soins en France et de vous faire rembourser une partie de vos frais médicaux comme si vous étiez dans votre pays d'origine.

IMPORTANT

Pour être assuré dès votre arrivée, vous devez confirmer à Campus France que vous êtes bien arrivé, en leur adressant un justificatif d'entrée sur le territoire français (carte d'embarquement tamponnée etc.).

Attention, sans cette confirmation, vous ne pourrez pas être assuré et toutes les dépenses de santé resteront intégralement à votre charge.

LA MUTUELLE ÉTUDIANTE

En tant que boursier et boursière France Excellence-Major, le programme souscrit directement pour vous une complémentaire santé via Campus France. Vous n'avez donc aucune démarche à faire à l'exception de l'envoi de votre attestation d'affiliation à la Sécurité sociale auprès de Campus France.

VOS PREMIERS PAS EN FRANCE

VOTRE ARRIVÉE À L'AÉROPORT

PASSAGE À LA DOUANE

Vous passerez tout d'abord par le poste de la Police aux frontières. Vous présenterez votre passeport muni d'un visa si vous n'êtes pas ressortissant de l'UE.

ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE

L'accueil et la prise en charge personnalisés à l'aéroport sont réservés en priorité **aux mineurs non-accompagnés**. Pour les boursiers concernés, vous devrez indiquer votre souhait de bénéficier de cet accueil dans le formulaire Cascade en justifiant votre demande. Il faudra communiquer impérativement à Campus France votre plan de vol d'arrivée (date, heure, numéro de vol) pour que cet accueil puisse être effectué.

DESSERTE DES AÉROPORTS

En fonction de votre provenance, vous arriverez dans l'un des deux principaux aéroports de Paris, l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle (Nord-Est de Paris) ou Orly (Sud de Paris). Retrouver toutes les options de transport depuis les aéroports jusqu'à Paris intra-muros sur le [site de la régie des transports parisiens](#). Afin de vous rendre à votre lieu de résidence ou éventuellement à une gare pour prendre votre train, plusieurs options s'offrent à vous.



LES TRANSPORTS

2,55 EUR
prix d'un ticket en région
parisienne

12,30 EUR
prix du forfait journalier Navigo

Plus d'informations sur
[le site ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS](#)

LES TAXIS

En 2026, les tarifs forfaitaires institués pour les courses directes des taxis parisiens entre Paris et les aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle et d'Orly (dans les deux sens) sont :

- 56 EUR entre l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle et Paris rive droite ;
- 65 EUR entre l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle et Paris rive gauche ;
- 44 EUR entre l'aéroport Paris-Orly et Paris rive droite ;
- 36 EUR entre l'aéroport Paris-Orly et Paris rive gauche.

Pour les trajets en région parisienne, comptez une majoration de 15 % environ : entre 19h et 7h du matin, les dimanches et jours fériés.

Possibilité de réserver un taxi à l'avance, retrouvez toutes les informations sur [le site des aéroports de Paris](https://www.aeroportsparis.fr/fr/acc%C3%A8s). (Rubrique « Accès », choisir votre aéroport d'arrivée puis la catégorie « Taxi »)

ATTENTION !

N'utilisez que les taxis professionnels repérables avec le signe ci-dessous.



CONSEIL

Munissez-vous d'une centaine d'euros en espèces pour vos premières dépenses.

<https://www.ratp.fr/plan-aeroports>



S'INSTALLER EN FRANCE

ARRIVÉE DANS VOTRE VILLE D'ÉTUDES

Des guichets uniques d'accueil sont disponibles dans de nombreuses villes. Ils ont pour objectif de faciliter votre installation en France en vous donnant des conseils pratiques. Ils vous accompagneront notamment dans les démarches administratives que vous aurez à effectuer lors de votre arrivée (Préfecture, Crous, Sécurité sociale etc.).

SI VOUS ÉTUDIEZ EN RÉGION

Renseignez-vous au préalable sur l'existence d'un guichet unique dans votre ville (voir le site Internet de l'établissement d'enseignement supérieur). Vous pouvez également vous rendre dans l'une des cinq délégations régionales de Campus France (Lyon, Marseille, Montpellier, Strasbourg, Toulouse) pour obtenir une aide dans vos démarches administratives à votre arrivée.

SI VOUS ÉTUDIEZ À PARIS

La Cité internationale universitaire de Paris offre une **plateforme d'accueil**, regroupant les services des visas, l'Office français de l'immigration et de l'intégration, la Caisse d'allocations familiales... Les services de Campus France sont également à votre disposition pour vous accueillir dans leurs locaux, 28, rue de la Grange-aux-Belles, 75010 Paris, tout comme l'AEFE, 4, passage Colisée, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine.



« VISALE » LA CAUTION LOCATIVE

La garantie Visale (Visa pour le logement et l'emploi) est une assistance gouvernementale accordée par Action Logement à destination des jeunes de moins de 30 ans. Elle prend en charge le paiement du loyer et des charges locatives de la résidence principale, en cas de défaillance de paiement. Ce dispositif est entièrement gratuit aussi bien pour

vous que pour votre propriétaire. Si le propriétaire adhère à Visale, le locataire n'a pas à fournir de garant physique ou moral. Visale peut se mettre en place dans tous les types de parcs de location, aussi bien privés que conventionnés. Pour toute information ou demande, veuillez vous rendre sur le site de [Visale](https://www.visale.fr).





OUVERTURE D'UN COMPTE BANCAIRE

L'ouverture d'un compte dans une agence bancaire vous permettra de percevoir vos allocations et de régler vos dépenses quotidiennes.

DOCUMENTS NÉCESSAIRES

- Un document officiel d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport).
- Un justificatif de domicile : celui des parents et celui de l'étudiant datant de moins de trois mois (facture d'électricité, quittance de loyer, etc.).
- Un justificatif de revenus (attestation de bourse, allocations, salaire, etc.).

ATTENTION !

Les banques n'autorisent pas l'ouverture d'un compte bancaire pour un mineur non-accompagné. Nous vous recommandons de prendre contact avec l'agence bancaire avant votre départ.

OUVERTURE DU COMPTE DEPUIS CHEZ VOUS !

Dès la confirmation de votre arrivée en France, surtout si vous êtes mineur, vous pouvez contacter l'équipe de l'Agence internationale de la Caisse d'Épargne Île-de-France qui propose une offre spécifique pour les boursiers France Excellence-Major.

Les conseillers vous accueillent, à distance, avant de partir, ou à votre arrivée en France.

20, rue Hérold 75001 PARIS
+33130876890 (ligne accueil)
agence.internationale@ceidf.caisse-epargne.fr

Peter BAUVE +33130876896
peter.bauve@ceidf.caisse-epargne.fr

Yuki GUIBAUD +33130876897
yuki.guibaud@ceidf.caisse-epargne.fr

Samira KHELIF +33130876898
samira.khelif@ceidf.caisse-epargne.fr

Sachiko TOKUYAMA +33130876899
sachiko.tokuyama@ceidf.caisse-epargne.fr





PRISE DE CONTACT AVEC CAMPUS FRANCE

Une fois votre compte bancaire ouvert, vous devez communiquer à Campus France **votre certificat de scolarité et votre relevé d'identité bancaire (RIB)** afin de permettre la création définitive de votre dossier et le versement de votre bourse. Ce document doit être transmis à l'adresse suivante : excellence.major@campusfrance.org

À NOTER

Les allocations mensuelles sont versées en début de mois. Pour la première mensualité du mois de septembre, le versement de l'allocation se fait au prorata si vous arrivez après le 1^{er} septembre. Il peut arriver que la première allocation du mois de septembre soit versée plus tardivement en raison des délais de mise en route du virement bancaire. Nous vous conseillons donc de prévoir une somme d'argent suffisante pour les premières dépenses.

Une remise de l'allocation sous Western Union est possible pour le premier mois de bourse.

CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

L'inscription à la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) est obligatoire.

En tant que boursier du gouvernement français, vous êtes exonéré de ces frais.

Si vous devez régler les frais lors de votre inscription, vous devrez demander le remboursement auprès de la CVEC dès lors que vous aurez votre attestation définitive de bourse.

RÉUNION D'ACCUEIL ET PARRAINAGE

L'AEFE veille à maintenir un lien fort entre les boursiers France Excellence-Major. Ainsi, un système de parrainage, composé de boursiers plus avancés dans le programme et leurs études, est mis en place pour vous apporter un soutien supplémentaire lors de votre arrivée.

Selon votre lieu d'études, vous serez invité à une réunion d'accueil des nouveaux boursiers organisée courant octobre par le bureau parcours des élèves et orientation de l'AEFE. Ces réunions, organisées à Paris et en région, vous permettront de faire connaissance avec votre marraine ou parrain, et avec les responsables du programme France Excellence-Major.

Nous vous invitons à préciser sur le formulaire Cascade si vous souhaitez bénéficier de ce parrainage.

ENGAGEMENT DU BOURSIER FRANCE EXCELLENCE-MAJOR

Vous veillerez à prendre connaissance des prestations auxquelles vous pouvez prétendre (selon le taux de bourse qui vous a été accordé) précisées dans le document que vous trouverez au lien suivant :

[Tableau des prestations du programme France Excellence-Major](#)

En tant que bénéficiaire de la bourse France Excellence-Major délivrée par l'AEFE et le MEAE, vous vous engagez à respecter les conditions générales précisées ci-après.

LA BOURSE FRANCE EXCELLENCE-MAJOR TOUT AU LONG DE VOS ÉTUDES

Vous devez fournir à Campus France tous les documents et justificatifs demandés tout au long de votre cursus pour garantir le bon suivi de votre dossier :

- certificat de scolarité en début d'année ;
- contrôle pédagogique.

FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME DES BOURSES FRANCE EXCELLENCE- MAJOR



LE STATUT DE BOURSIER FRANCE EXCELLENCE-MAJOR

Vous êtes lauréat France Excellence-Major

dès lors que l'ambassade de France vous a notifié l'accord de l'AEFE et la date d'entrée en vigueur de la bourse (1^{er} septembre 2026). La bourse France Excellence-Major vous confère le statut de boursier du gouvernement français. La qualité de boursier sera reconnue dès lors que vous aurez confirmé votre inscription dans un établissement en France, sauf dans le cas d'une bourse demandée à titre conservatoire. La transmission du certificat de scolarité déclenche le versement de la bourse.

En étant boursier France Excellence-Major, vous vous engagez à respecter la réglementation du programme et à participer aux événements organisés par l'AEFE.

LA BOURSE FRANCE-EXCELLENCE MAJOR TOUT AU LONG DE VOS ÉTUDES

Vous devez communiquer à Campus France et à l'AEFE vos coordonnées en France : adresse postale, adresse mail valide, numéro de téléphone.

Dans le cas de situations particulières durant votre parcours (redoublement, réorientation, stage...), vous devrez informer Campus France et l'AEFE en amont. Il revient ensuite à l'AEFE de décider quant au maintien ou à la suspension de votre bourse.

À NOTER

Il convient de vous renseigner auprès de l'AEFE sur la compatibilité de vos projets avec votre statut de boursier ou boursière France Excellence-Major, et ce au minimum un mois avant tout changement dans votre parcours (année de césure, stage à l'étranger, apprentissage, etc.).



LES RÉSEAUX DES BOURSIERS

Pour faire perdurer les liens tissés au cours de la scolarité dans les lycées français à l'étranger et mettre en réseau les anciens élèves, plusieurs sites existent :

- **AGORA Monde AEFÉ** : le site de mise en réseau des élèves et anciens élèves dans un but d'aide à l'orientation
AGORA (Alliance Générations Orientation Réseau AEFÉ) a comme finalité de réunir et de faire communiquer entre eux sur le thème des parcours d'études, les anciens et les futurs anciens élèves des lycées français.



- **Le réseau des Anciens des lycées français du monde (Union-ALFM)** est un outil destiné à mettre en réseau tous les anciens des lycées français du monde : un réseau social, associatif et professionnel.

- **France Alumni, le réseau des anciens étudiants internationaux en France**

Chaque année, 100 000 étudiants internationaux sortent diplômés du système éducatif français. Après leurs études supérieures, la plateforme numérique France Alumni, créée à l'initiative du MEAE par Campus France, les informe, leur permet de rester en réseau et de valoriser leur séjour en France dans un cadre professionnel.



- **LinkedIn : groupe privé « Boursiers Excellence-Major »**
Pour entretenir votre réseau professionnel, vous pouvez faire une demande d'adhésion auprès de l'administrateur du groupe privé « Boursiers Excellence-Major » sur LinkedIn.



VOS CONTACTS, QUI FAIT QUOI ?

L'AEFE

- **Finance conjointement** avec le MEAE, le programme des Bourses France Excellence-Major.
- **Organise des évènements liés au programme** : réunion d'accueil des boursiers, cérémonie des sortants...
- **Applique la réglementation pour le cursus du boursier** : année de césure, stage, redoublement, changement d'orientation...
- **Conseille sur l'orientation et votre cursus** : des professionnels de l'orientation sont à votre disposition à l'AEFE pour vous conseiller sur votre parcours universitaire (mail, visioconférence ou sur rendez-vous).

Tél : +33153693149

Contact : excellence.aefe@diplomatie.gouv.fr

Site : aefe.gouv.fr

CAMPUS FRANCE

- **Organise votre voyage.**
- **Gère votre dossier administratif.**
- **Recueille les certificats** de scolarité et les évaluations pédagogiques.
- **Réserve votre logement** en résidence universitaire en lien avec le Crous.
- **Verse les allocations** de bourse et les prestations annexes selon votre taux de bourse.

Pôle excellence étudiants : +33140405980

Contact : excellence.major@campusfrance.org

Site : www.campusfrance.org

ESSAIS
ÉTUDIANTS
ANCIENS ÉTUDIANTS
DE L'ÉCOLE

H. I. ABRAHAM
L. ABRAMOVICI
A. ALEXANDRE
ARCHAMBEAUD
G. ASSOLI
P. ATLAN
M. AZARCK
BAROUCHEAU
V. BANCHE
T. BASTET
A. BASTIDE
G. DE BELLEVILLE
M. BERR
G. BERNHARDT
BERTRAND
DESGRE
E. BIGOT
BINCH
M. BLANC
L. BLANCHARD

J. DUCLOS
P. DUCORPS
J. DURRIE
A. FARRE
V. FELDMAN
G. DE FERRE
M. FEYEL
M. FOGLIZZO
M. FOURNIER
FRANCO
C. FRESNAY
G. GANDIN
P. GARDNER
C. GARNIER
J. GARY
K. GIBSON







RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

**Experience
France**TM

*Découvrir la France

AGENCE POUR
**L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER**

4, passage Colisée 93400 Saint-Ouen-sur-Seine
1, allée Baco BP 21509 44015 Nantes

aefe.gouv.fr      @aefeinfo